

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE LA-VALLÉE-DU-RICHELIEU  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 3 mai 2011 à compter de 20 :00 heures par le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, au lieu habituel des séances du Conseil, 1060, rue du Moulin-Payet.

Sont présents, monsieur le Maire, Martin Lévesque, ainsi que mesdames et messieurs les Conseillers, Martine Lizotte, Serge Archambault, Jonathan Chalifoux, Alexandre Saint-Jacques, Yvon Plante et Danielle Lajeunesse, tous, formant quorum sous la présidence du Maire.

Sont également présents, madame la directrice générale et secrétaire-trésorière, Élise Guertin pour agir aussi comme secrétaire aux présentes ainsi que monsieur l'inspecteur municipal en voirie, travaux publics et urbanisme, Marc Béland.

- **Ouverture de la séance ordinaire**

Le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la Salle et il ouvre la séance à 20 :00 heures.

**1 Adoption de l'ordre du jour**

**RÉSOLUTION 2011-05-124**

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Yvon Plante, et résolu :

**Que** le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté, tout en laissant ouvert le point 12 *Affaire (s) nouvelle (s)* jusqu'à la fin des présentes, le tout comme suit:

- **Ouverture de la séance ordinaire et mensuelle**

**1 Adoption de l'ordre du jour**

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2.1 Conseil municipal (Maire, Martin Lévesque)**

2.1.1 Rapport mensuel du Maire

**2.2 Gestion financière et administrative**

2.2.1 Présentation et adoption des factures payées et à payer

2.2.2 Rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence

2.2.3 Refinancement de 124 000 \$ (règlement n° 96-002 Aqueduc) échéant le 1<sup>er</sup> juin 2011

2.2.4 Dépôt rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 (dépôt)

2.2.5 État de revenus et dépenses au 3 mai 2011 (dépôt)

**2.3 IMMOBILISATIONS**

2.3.1 **Agrandissement caserne, ajout garage municipal**

- Décompte progressif no 1

- Modifications aux plans et devis

**2.4 Greffe**

2.4.1 Procès-verbal séance ordinaire du 5 avril 2011

**2.5 Gestion du personnel**

**2.6 Gestion du Centre administratif et communautaire (Yvon Plante)**

a) Rapport du Comité

**3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**3.1 Service de protection contre l'incendie (Yvon Plante)**

3.1.1 Rapport du Comité

3.1.2 Autorisation de dépense(s)

3.1.3 Contribution municipale – préventionniste régional (8 966,96 \$)

3.1.4 Dénonciation entente intermunicipale d'entraide en matière de sécurité incendie

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

### **3.2 SÉCURITÉ CIVILE**

- 3.2.1 Suivi de Signalisation (n<sup>os</sup> civiques/intersections)
- 3.2.2 Sécurité canine provincial enr.

### **4 TRANSPORT – VOIRIE MUNICIPALE** (*Serge Archambault*)

- 4.1 Rapport du Comité
- 4.2 Autorisation de dépenses
- 4.3 Fauchage des abords de routes
- 4.4 Entretien des chemins d'hiver (renouvellement 2011-2012 et 2012-2013)

### **5. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **5.1 Eau potable et eaux usées** (*Jonathan Chalifoux*)

- **Réseau distribution eau potable, traitement eaux usées, réseaux égout**

- 5.1.1 Rapport du Comité
- 5.1.2 Mandat à BPR pour actualisation du Plan d'intervention
- 5.1.3 Taxe d'accise

#### **5.2 Matières résiduelles** (*Jonathan Chalifoux*)

- **Déchets domestiques, récupération, site de dépôt Lajemmerais**

- 5.2.1 Rapport du Comité

#### **5.3 Cours d'eau, réseau d'égout pluvial** (*inspecteur municipal*)

- 5.3.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 5.3.2 Avis de convocation des intéressés : réunion d'information, le jeudi 5 mai 2011 à 13h30, ici à SASR  
Nettoyage et travaux d'entretien de la Branche 38 du Ruisseau Coderre :

#### **5.4 Protection de l'environnement** (*Alexandre Saint-Jacques*)

- **Comité consultatif en environnement (CCE)**

- 5.4.1 Rapport du Comité
- réunion 18 avril 2011

#### **5.5 Fosses septiques**

- 5.5.1 Formation comité- projet de mise aux normes des fosses septiques avec Verchères et Calixa-Lavallée

### **6 RÈGLEMENT (s) N<sup>o</sup> (s)**

#### **7 AVIS DE MOTION N<sup>o</sup>(s)**

- 7.1 2000-05-6 modifiant le règlement n° 2000-05 relatif au stationnement et ses amendements
- 7.2 2004-06-1 modifiant le règlement n° 2004-06 relatif au fonds de roulement

### **8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE** (*Danielle Lajeunesse*)

#### **8.1 OMH – Pavillon Mgr-Gravel**

- 8.1.1 Chemin d'accès à l'immeuble
- 8.1.2 États financiers 2010 (dépôt)

#### **8.2 Famille**

- 8.2.1 Membership à Carrefour action municipale et famille (CAMF)

### **9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

#### **9.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement** (*Jonathan Chalifoux*)

- 9.1.1 Rapport du Comité et Rapport de l'inspecteur en urbanisme (dépôt)
- 9.1.2 Demande de la Coop Verchères-Saint-Antoine : dérogation abri d'auto

#### **9.2 Promotion et développement (Tourisme et embellissement)** (*Martine Lizotte*)

- 9.2.1 Rapport du Comité
- 9.2.2 Suivi demande soumission Pépinière Jeannotte

### **10 LOISIRS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS et COMMUNAUTAIRES** (*Danielle Lajeunesse*)

#### **10.1 Parcs et terrains de jeux**

- 10.1.1 Rapport du Comité
- 10.1.2 Autorisation de dépense (s)
- 10.1.3 Tarifs Camp de jour 2011
- 10.1.4 Affiliation 2011-2012 à Loisir et Sport Montérégie
- 10.1.5 Déléguer madame Duguay à l'AGA de Loisir et Sport Montérégie, jeudi 9 juin

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

**11 LOISIRS CULTURELS (Martine Lizotte)**

**11.1 Bibliothèque**

11.1.1 Rapport du Comité

**11.2 Maison de la Culture**

11.2.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses

11.2.2 Parcours des Arts du Richelieu (24, 25, 26 juin, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet)

**12 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)**

**13 PÉRIODE DE QUESTION(S)**

**14 CORRESPONDANCES**

**15 PROCHAINES RENCONTRES**

**16 LEVÉE (ou ajournement) DE LA SÉANCE**

**Adoptée à l'unanimité**

**2 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2.1 Conseil municipal**

**2.1. Rapport mensuel du Maire**

Le Maire entretient les personnes présentes en faisant les suivis sur : Assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages du Québec dont la Municipalité est hôte les 19 et 20 mai prochains; la Fondation du Maire et le souper de homard du 18 juin prochain au bénéfice de la Maison de la Culture de Saint-Antoine-sur-Richelieu qui fête ses 10 ans cette année avec comme partenaire la Caisse populaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu qui pour sa part, fête ses 85 ans d'existence et il termine en informant que les demandes d'aide financière dans le cadre du Pacte rural de la MRC de La Vallée-du-Richelieu ont été acceptées : 20 000 \$ pour le Forum citoyen 2025 et 25 000 \$ pour le plan de développement 2011-2012 de la Maison de la Culture.

\* \* \* \* \*

**2.2 Gestion financière et administrative**

**2.2.1 Présentation et adoption des factures payées et à payer**

**RÉSOLUTION 2011-05-125**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le Conseil approuve les comptes payés et à payer au 3 mai 2011 tels que présentés au montant total de 129 542,30 \$, à savoir :

Description	Montant
Déboursés en date du 3 mai 2011	1 049,40 \$
Achats du mois	128 493,50 \$

**Adoptée à l'unanimité**

**2.2.2 Rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence**

Le rapport des dépenses autorisées par délégation de compétence (en vertu du règlement 2006-004) est déposé au montant de 1 095 \$ comme suit :

Par	Description	Montant
dg/st	Budget pour Soirée des bénévoles 20 avril 2011	1 000 \$
dg/st	Témoignage de prompt rétablissement à Nicole Villiard (panier)	40 \$
dg/st	Renouvellement pour 2 ans domaine saint-antoine-sur-richelieu.ca	55 \$

\* \* \* \* \*

**2.2.3 Refinancement de 124 000 \$ (règlement n°96-002 Aqueduc)**

**RÉSOLUTION 2011-05-126**

**Refinancement de 124 000 \$ (règlement n°96-002 Aqueduc) échéant le 1<sup>er</sup> juin 2011**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

**Que** la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu accepte l'offre qui lui est faite de *Financière Banque Nationale inc.* pour son emprunt du 10 mai 2011 au montant de 124 000 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 96-002, au prix de **98,01500** échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

23 000 \$	2,00000 %	10 mai 2012
23 800 \$	2,50000 %	10 mai 2013
24 800 \$	3,00000 %	10 mai 2014
25 700 \$	3,25000 %	10 mai 2015
26 700 \$	3,75000 %	10 mai 2016

**Que** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 2011-05-127**

**Refinancement de 124 000 \$ (règlement n° 96-002 Aqueduc) échéant le 1<sup>er</sup> juin 2011**

**Considérant** que, conformément au règlement d'emprunt n° 96-002, la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu souhaite emprunter par billet un montant total de 124 000 \$;

**Considérant** qu'à ces fins, il devient nécessaire de modifier ledit règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Yvon Plante, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Qu'** un emprunt par billet au montant de 124 000 \$ prévu au règlement d'emprunt n° 96-002 soit réalisé;

**Que** les billets soient signés par le Maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière

**Que** les billets soient datés du 10 mai 2011;

**Que** les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

**Que** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2012.	23 000 \$
2013.	23 800 \$
2014.	24 800 \$
2015.	25 700 \$
2016.	26 700 \$

**Adoptée à l'unanimité**

**2.2.4 Rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010**

Le rapport financier de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 est déposé; l'excédent pour l'exercice est au montant de 38 358 \$ portant le surplus accumulé libre au montant de 112 260 \$.

\* \* \* \* \*

**2.2.5 État de revenus et dépenses au 3 mai 2011**

L'état de revenus et dépenses du 1<sup>er</sup> janvier au 3 mai 2011 est déposé.

\* \* \* \* \*

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

**2.3 Immobilisation**

**2.3.1 Agrandissement caserne, ajout garage municipal**

**RÉSOLUTION 2011-05-128**

**Autorisation de paiement décompte progressif n° 1**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise le paiement du décompte progressif n° 1 au montant de 87 096,23 \$ taxes applicables incluses à Construction R.D.J. inc. pour les travaux d'immobilisation réalisés au 21 avril 2011 pour l'agrandissement de la caserne et l'ajout du garage municipal. (Financement prévu par le règlement d'emprunt n° 2011-05)

**Adoptée à l'unanimité**

**Résolution 2011-05-129**

**Autorisation pour modifications aux plans et devis et des dépenses s'y rattachant**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Yvon Plante, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise les propositions de changement n° 1 à n° 8 (la proposition de changement n° 6 est un crédit au montant de 672,16 \$) inclusivement aux plans et devis du projet d'agrandissement de la caserne et d'ajout du garage municipal ainsi que la proposition de Reliance Protectron pour l'équipement d'un nouveau système d'alarme et les dépenses s'y rattachant au montant de 15 194,74 \$ taxes applicables incluses. (Financement prévu par emprunt au Fonds de roulement en voie d'être augmenté ou par transfert conséquent - voir avis de motion n° 2004-06-1 au présent procès-verbal)

**Adoptée à l'unanimité**

**2.4 Greffe**

**a) Procès-verbal Conseil ordinaire du 5 avril 2011**

**RÉSOLUTION 2011-05-130**

**Considérant** qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 avril 2011, a été distribuée aux Membres du Conseil avant la tenue des présentes, que tous déclarent en avoir pris connaissance et s'en trouver satisfaits;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 avril 2011.

**Adoptée à l'unanimité**

**2.5 Gestion du personnel : aucun sujet n'est à traiter.**

\* \* \* \* \*

**2.6 Gestion du Centre administratif et communautaire**

**2.6.1 Rapport du Comité**

L'Élu responsable, monsieur Yvon Plante, indique qu'il n'y a rien à signaler.

\* \* \* \* \*

**3 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**3.1 Service de protection contre l'incendie**

**2.6.1 Rapport du Comité**

L'Élu responsable, monsieur Yvon Plante, commente et dépose, les rapports mensuels préparés par le directeur du Service de protection contre l'incendie et les décisions suivantes en découlent :

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

**3.1.2 Autorisation de dépense(s)**

**RÉSOLUTION 2011-05-131**

Il est proposé par monsieur Yvon Plante, appuyé par monsieur Serge Archambault, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées au montant de 2 854 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu, comme suit :

Description	Montant
Prises pour groupe électrogène	354 \$
Test ULC pompe 517 (5 ans)	1 400 \$
36 chandails	960 \$
5 tiges de ramonage	60 \$
2 brosses de ramonage	80 \$

**Adoptée à l'unanimité**

**3.1.3 Contribution municipale – préventionniste régional**

**RÉSOLUTION 2011-05-132**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu autorise le paiement à la MRC de La Vallée-du-Richelieu au montant de 8 966,96 \$ pour le préventionniste régional, montant représentant la quote-part de la Municipalité selon l'entente de service de prévention incendie intervenue en 2011.

**Adoptée à l'unanimité**

**3.1.4 Dénonciation – entente intermunicipale d'entraide en matière de sécurité incendie**

**RÉSOLUTION 2011-05-133**

**Considérant** l'entente d'entraide mutuelle signée en 2004 par 15 municipalités, soit : Beloeil, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Richelieu, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Julie, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Marie-Madeleine et Saint-Mathias-sur-Richelieu;

**Considérant** que cette entente devra être renouvelée en avril 2012 et **que** pour être modifiée l'entente doit être dénoncée au plus tard dans les six (6) mois précédant son échéance;

**Considérant** que le schéma de couverture de risque incendie exonère les municipalités signataires quant à leur responsabilité civile dans le cas où il est respecté;

**Considérant** que la Ville de Chambly n'a pas adhéré au schéma de couverture de risques, exposant ainsi les municipalités intervenant sur son territoire à des poursuites éventuelles;

**Considérant** que l'entente ne prévoit pas que la municipalité recevant assistance, en plus d'assumer la responsabilité des dommages, prendra faits et cause pour la municipalité prêtant assistance;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Yvon Plante, appuyé par madame Danielle Lajeunesse, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu dénonce l'entente d'entraide mutuelle échéant en avril 2012 et en conséquence, autorise le Maire ou le Maire suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer la lettre jointe en annexe et faisant partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité**

**Lettre jointe en annexe**

**Objet : Entente intermunicipale d'entraide en matière de sécurité incendie**

**Madame, monsieur,**

Nous désirons vous aviser de l'intention de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu de modifier l'entente intermunicipale d'entraide en matière de sécurité incendie devant se renouveler en avril 2012.

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

En effet, depuis l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques, les municipalités respectant ledit schéma, bénéficient d'une exonération en responsabilité civile. Or, il appert que la Ville de Chambly a fait le choix de ne pas y adhérer, exposant ainsi les municipalités intervenant sur son territoire à des poursuites alors qu'elles ont investi les sommes requises pour respecter le schéma de couverture de risques de leur MRC respective.

Selon une analyse juridique, la municipalité recevant le service, en vertu des articles 6.1 et 6.2 de l'entente, devra assumer la responsabilité pour les dommages qui pourraient être causés à des tiers suite à l'intervention d'un autre service incendie. Par contre, nulle part il n'est fait mention dans l'entente que la municipalité recevant assistance, en plus d'assumer la responsabilité des dommages, prendra fait et cause de la municipalité prêtant assistance. L'ajout de cette clause évitera l'engagement de frais additionnels advenant une poursuite, puisque la municipalité prêtant assistance devra se faire représenter, soit par son assureur ou par son procureur.

En conséquence de ce qui précède et de la résolution n° 2011-05-133 adoptée par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, veuillez prendre note que ledit Conseil municipal dénonce l'entente d'entraide mutuelle signée en 2004 pour les raisons mentionnées précédemment. Nous ne voulons évidemment pas cesser d'être partie à l'entente, mais en souhaitons la modification afin de couvrir les éléments mentionnés précédemment.

Espérant le tout conforme, acceptez madame, monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

\* \* \* \* \*

### **3.2 SÉCURITÉ CIVILE**

#### **3.2.1 Suivi signalisation (n<sup>os</sup> civiques /intersections)**

Un panneau de signalisation des numéros civiques aux intersections est montré aux personnes présentes. Les panneaux seront installés dans les prochaines semaines.

\* \* \* \* \*

#### **3.2.2 Sécurité canine provincial enr.**

Le projet de contrat avec Sécurité canine provincial enr. est toujours à l'étude.

\* \* \* \* \*

## **4 TRANSPORT – VOIRIE MUNICIPALE**

### **4.1 Rapport du Comité**

L'Élu responsable, monsieur Serge Archambault, commente et dépose le rapport de l'inspecteur municipal en voirie, lequel rapport comporte les travaux exécutés en avril et ceux à venir en mai. Les décisions suivantes en découlent :

### **4.2 Autorisation de dépenses**

#### **RÉSOLUTION 2011-05-134**

Il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Yvon Plante, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 1 600 \$ taxes applicables en sus s'il y a lieu pour un camion pression pour nettoyer les ponceaux (1 000 \$), une rétrocaveuse pour drainage de fossés (450 \$) et pour la mise à l'eau du quai (150 \$).

**Adoptée à l'unanimité**

### **4.3 Fauchage des abords de routes**

Un appel de soumissions individuel est en préparation pour le fauchage des abords de routes.

\* \* \* \* \*

### **4.4 Renouvellement du contrat de déneigement 2011-2012 et 2012-2013**

#### **RÉSOLUTION 2011-05-135**

**Considérant** que la Municipalité a prévu un option de renouvellement pour les saison 2011-2012 et 2012-2013 pour l'Entretien des chemins d'hiver, du trottoir rue du Rivage et déneigement des bornes-fontaines lors de l'appel d'offres dans l'année 2010;

**Considérant** la satisfaction de la Municipalité concernant l'exécution du contrat de déneigement 2010-2011 par l'adjudicataire Transport R. St-Germain inc;

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Serge Archambault, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu renouvelle le contrat de services à prix forfaitaire pour l'**Entretien 2011-2012 et 2012-2013 des chemins d'hiver, du trottoir rue du Rivage et déneigement des bornes-fontaines** avec Transport R. St-Germain inc, comme suit (les taxes applicables en sus) :

2011-2012	Option 1	Option 2 (A)	Option 2 (B)	Option 3
5. Prix au kilomètre	2 000 \$	9 000 \$		
6. Montant annuel	70 564 \$	14 400 \$	Dispositions à conclure au contrat	5 000 \$

  

2012-2013	Option 1	Option 2 (A)	Option 2 (B)	Option 3
9. Prix au kilomètre	2 250 \$	9 000 \$		
10. Montant annuel	79 384,50 \$	14 400 \$	Dispositions à conclure au contrat	5 000 \$

le tout suivant toutes les dispositions contenus aux documents du dossier d'appel d'offres préparé par la Municipalité en 2010 **sauf** en ce qui concerne l'option 2B (disposition de la neige à un site désigné par la Municipalité) et dont les dispositions seront entendues au contrat entre les parties en présence;

**Que** que lesdits documents du dossier d'appel d'offres préparé par la Municipalité en 2010 font partie intégrante de la présente résolution **sauf** en ce qui concerne ladite option 2B et il en est de même, **sauf** pour ladite option 2B, de la soumission de Transport R. St-Germain inc, laquelle présente résolution fait office de contrat entre les parties;

**Adoptée à l'unanimité**

## 5. HYGIÈNE DU MILIEU

### 5.1 Eau potable et eaux usées

- Réseau distribution eau potable, traitement eaux usées, réseaux égout

#### 5.1.1 Rapport du Comité

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux indique que les travaux du Petit-Rang sont presque terminés et que les correctifs dans le rang de l'Acadie débiteront aussitôt que la température le permettra.

\* \* \* \* \*

#### 5.1.2 Actualisation du Plan d'intervention de la Municipalité – mandat à BPR

#### RÉSOLUTION 2011-05-136

**Considérant** le Plan d'intervention – Rapport dossier n° ENV09007 d'avril 2007 et le Plan d'intervention – Aqueduc – Rapport dossier n° 01962 de juin 2009 tels que préparés par la firme BPR à l'époque;

**Considérant** que plusieurs des travaux audit Plan sont réalisés et qu'il devient nécessaire pour le Conseil de le faire actualiser pour les fins de pouvoir établir et démontrer les travaux prioritaires versus le montant de la taxe d'assise (TECQ) réservé pour la Municipalité;

**Considérant** la demande de proposition d'honoraires à BPR pour ladite actualisation;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Yvon Plante, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 2 000 \$ taxes applicables en sus pour un mandat d'actualisation du Plan d'intervention de la Municipalité de

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

Saint-Antoine-sur-Richelieu, mandat confié à la firme BPR et en référence des courriels échangés le ou vers le 27 avril 2011 avec monsieur Enrico Fluet de ladite firme;

**Que** ledit Conseil municipal demande que les travaux soient terminés et déposés à la Municipalité dans les meilleurs délais possibles.

**Adoptée à l'unanimité**

### **5.1.3 Taxe d'accise**

En point d'information, le Maire rappelle que le montant de la taxe d'accise réservé pour la Municipalité est de 644 593 \$ réparti sur 4 ans (2010 à 2013) à raison de 25 % par chacune des années pour les infrastructures d'aqueduc, d'égout en priorité. Lorsqu'il est démontré aux instances gouvernementales que les infrastructures prioritaires sont terminées, celles-ci pourraient autoriser des dépenses à même cette taxe d'assise pour des travaux de voirie locale et d'autres types d'infrastructures.

\* \* \* \* \*

## **5.2 Matières résiduelles**

- **Déchets domestiques, récupération, écocentre MRC Marguerite-D'Youville**

### **5.2.1 Rapport du Comité**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler. (Voir 5.4.1 concernant l'écocentre)

\* \* \* \* \*

## **5.3 Cours d'eau, réseau d'égout pluvial**

### **5.3.1 Rapport de l'inspecteur municipal**

L'inspecteur municipal indique qu'il n'y a rien de particulier à signaler, hormis le point d'information suivant à 5.3.2 :

### **5.3.2 Branche 38 du Ruisseau Coderre**

Les intéressés aux travaux de nettoyage et travaux d'entretien de la Branche 38 du Ruisseau Coderre ont reçu de la MRC de La Vallée-du-Richelieu, l'avis de convocation concernant la réunion d'information qui se tiendra à ce sujet, le 5 mai 2011 à 13h30 au Centre communautaire de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

\* \* \* \* \*

## **5.4 Protection de l'environnement**

- **Comité consultatif en environnement (CCE)**

### **5.4.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses**

L'Élu responsable, monsieur Alexandre Saint-Jacques commente et dépose le compte-rendu de la réunion tenue le 18 avril 2011 par le Comité consultatif en environnement (CCE); aucune décision n'en découle. L'écocentre de la MRC Marguerite-D'Youville est ouvert depuis le 27 avril dernier. La Municipalité est en attente d'information de ladite MRC concernant la modification de la grille tarifaire sans consultation versus l'entente de 5 ans intervenue en 2009. La Journée de l'Arbre aura lieu le 22 mai prochain et la décision suivante en découle :

### **RÉSOLUTION 2011-05-137A**

Il est proposé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 1 200 \$ pour la Journée de l'Arbre devant avoir lieu le dimanche 22 mai 2011, soit 400 \$ pour le kiosque et 800 \$ pour les arbres.

**Adoptée à l'unanimité**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

### 5.5 Fosses septiques

#### 5.5.1 Projet de mise aux normes des fosses septiques des résidences isolées - Formation du comité

##### RÉSOLUTION 2011-05-137

**Considérant** que les municipalités de Verchères, Saint-Antoine-sur-Richelieu et Calixa-Lavallée ont conclu une entente intermunicipale afin de participer à un projet pilote avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire pour mettre au point une méthode de mise aux normes des installations individuelles de traitement des eaux usées;

**Considérant** qu'une entente a été conclue le 3 mars 2009 entre la municipalité de Verchères et ledit ministère pour une étude d'évaluation des systèmes en place des municipalités concernées, l'élaboration d'un schéma de qualification des systèmes, des scénarios de regroupement et la confection d'un guide ;

**Considérant** que ladite firme BPR infrastructures, qui a eu le mandat de caractérisation suite à un appel d'offres, a déposé en décembre 2010 son rapport auprès de chacune des trois municipalités concernées par le projet;

**Considérant** que les informations sont de première main pour la caractérisation de ce qui existe mais incomplètes pour préciser les choix de regroupement, de technologie et de coût d'opération et de financement tant pour les installations individuelles que collectives projetées ;

**Considérant** le consensus des municipalités concernées réunies à Verchères le 21 avril 2011, consensus à l'effet de poursuivre le projet ;

**Considérant** qu'il y a lieu de développer et préciser les tenants et aboutissants d'un second projet afin de cerner un mandat à une entreprise professionnelle et soumettre audit ministère un nouveau projet;

**Considérant** qu'il y a lieu de créer un comité formé d'au moins deux représentants par municipalité concernée, comité ayant pour mandat, entre autres, d'étudier l'ensemble des informations disponibles au projet actuel et de faire des recommandations aux municipalités concernés à l'égard des choix de regroupement, de technologie, de coût d'opération et de financement, tant pour les installations individuelles que collectives;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, appuyé par monsieur Yvon Plante, et résolu :

**Que** le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu confirme son intérêt de poursuivre les démarches de concert avec les municipalités de Verchères et de Calixa-Lavallée;

**Que** ledit Conseil municipal désigne et mandate l'inspecteur municipal, monsieur Marc Béland et le Maire, monsieur Martin Lévesque, membres dudit comité pour représenter la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

**Adoptée à l'unanimité**

**6 RÈGLEMENT (s) :** aucun règlement n'est à adopter.

**7 AVIS DE MOTION**

**7.1 N° 2000-05-6 modifiant le règlement n° 2000-05 relatif au stationnement et ses amendements**

##### AVIS DE MOTION N° 2000-05-6

Je, Danielle Lajeunesse, Conseillère, donne avis avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai pour adoption le règlement de modification n° 2000-05-6 pour modifier le règlement n° 2004-06 relatif au stationnement et ses amendements.

## **Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

Ce règlement de modification a pour objet de régler le stationnement sur la rue sans nom (lots n<sup>os</sup> 66-P et 59-P d'une longueur d'environ 57,24 mètres et d'une largeur d'environ 15,28 mètres) donnant accès à l'édifice de l'Office municipal d'habitation de Saint-Antoine, le tout pour la sécurité des personnes et la protection des biens.

**Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 3 mai 2011**

### **7.2 N° 2004-06-1 modifiant le règlement n° 2004-06 relatif au Fonds de roulement**

Je, Jonathan Chalifoux, Conseiller, donne avis avec dispense de lecture en vertu de l'article 445 du *Code municipal du Québec*, avis de motion à l'effet qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, je présenterai pour adoption le règlement de modification n° 2004-06-1 pour modifier le règlement n° 2004-06 relatif à la création d'un Fonds de roulement.

Ce règlement de modification a pour objet d'augmenter de 50 000 \$ le Fonds de roulement de la Municipalité portant ainsi ledit Fonds au montant de 150 000 \$. Le montant de l'augmentation est financé par l'affectation de ce montant du surplus accumulé libre.

**Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu, ce 3 mai 2011**

## **8 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

### **8.1 OMH – Pavillon Mgr-Gravel**

#### **a) Rapport du Comité**

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse fait rapport verbalement concernant l'Office municipale d'habitation (OMH) et les dispositions suivantes en découlent :

#### **8.1.1 Chemin d'accès à l'immeuble de l'OMH**

Le chemin qui mène au Pavillon Mgr-Gravel (OMH) est un chemin public sous la responsabilité de la Municipalité. Ce chemin n'a pas de nom. Pour une question de sécurité du public en général et de la protection des biens et particulièrement pour que ledit immeuble puisse être accessible en cas d'urgence par les véhicules d'urgence, la Municipalité doit modifier son règlement sur le stationnement et ses amendements. Un avis de motion à cet effet est donné au courant de la présente séance.

\* \* \* \* \*

#### **8.1.2 États financiers 2010 de l'OMH**

Les états financiers de l'OMH pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2010 sont déposés.

\* \* \* \* \*

## **8.2 Famille**

### **8.2.1 Membership à Carrefour action municipale et famille**

#### **RÉSOLUTION 2011-05-138**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par monsieur Jonathan Chalifoux, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise une dépense n'excédant pas 80 \$ taxes applicables incluses pour renouveler le membership à Carrefour action municipale et famille (CAMF).

**Adoptée à l'unanimité**

## **9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

### **9.1 Aménagement, urbanisme, zonage, développement**

#### **a) Rapport du Comité**

L'Élu responsable, monsieur Jonathan Chalifoux, commente et dépose le rapport préparé par l'inspecteur en urbanisme et il fait part que les résultats concernant le projet GPS étudiant d'avril seront connus vers la mi-juin.

\* \* \* \* \*

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

**9.1.2 Demande de la Coop Verchères-Saint-Antoine : dérogation abri d'auto**

**RÉSOLUTION 2011-05-139**

Il est proposé par monsieur Jonathan Chalifoux, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil autorise une dérogation réglementaire à la Coop Verchères-Saint-Antoine, dérogation à l'effet de laisser en place, l'abri d'auto d'une dimension de 32 pieds et installé sur le stationnement avant de la Coop et ce, en 2011, pour la période du 1<sup>er</sup> mai au 15 juillet, le tout pour protéger les plants de fleurs et de légumes des intempéries;

**Qu'** au plus tard, le 15 juillet 2011, le recouvrement de l'abri soit et est enlevé et rangé par La Coop.

**Adoptée à l'unanimité**

**9.2 Promotion, développement, tourisme et embellissement**

**9.2.1 Rapport du Comité**

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte fait un rapport verbal concernant la soirée des bénévoles qui a eu lieu le 20 avril dernier où monsieur Roland Laliberté a été honoré à titre de bénévole de l'année, du projet *entre fleuve et rivière* des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Calixa-Lavallée et Verchères ainsi que de *Saint-Antoine en Fleurs*.

\* \* \* \* \*

**9.2.2 Suivi demande de soumission à Pépinière Jeannotte**

Les recommandations du Comité dans ce dossier sont reportées une séance ultérieure.

\* \* \* \* \*

**10 LOISIRS RÉCRÉATIFS, SPORTIFS et COMMUNAUTAIRES**

**10.1 Parcs et terrains de jeux**

**10.1.1 Rapport du Comité**

L'Élue responsable, madame Danielle Lajeunesse fait rapport verbal concernant la semaine de relâche. Elle fait les propositions suivantes concernant le Camp de jour 2011 et Loisir et Sport Montérégie ainsi que (demande d'ajout au point 12) du projet d'aménagement du Parc Chamtoise en 3 phases (0-5 ans en 2011, 5-12 ans en 2012 et adultes en 2013), les décisions suivantes en découlent :

**10.1.2 Autorisation de dépenses**

**RÉSOLUTION 2011-05-140**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise un montant de 1 000 \$ en dépenses pour les activités préparatoires du Camp de jour 2011 devant débiter en juin prochain.

**Adoptée à l'unanimité**

**10.1.3 Tarif Camp de jour 2011**

**RÉSOLUTION 2011-05-141**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil autorise une augmentation de 10 \$ au tarif du Camp de jour de la Municipalité le portant à 150 \$ plus les frais de sorties et du service de garde.

**Adoptée à l'unanimité**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011**

**10.1.4 Affiliation 2011-2012 à Loisir et Sport Montérégie**

**RÉSOLUTION 2011-05-142**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil autorise les dépenses de 50 \$ pour l'affiliation et la délégation pour l'année 2011-2012 à Loisir et Sport Montérégie.

**Adopté à l'unanimité**

**10.1.5 Délégation à l'assemblée générale à Loisir et Sport Montérégie**

**RÉSOLUTION 2011-05-143**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil mandate et délègue pour représenter la Municipalité, la coordonnatrice en loisirs récréatifs, sportifs et communautaires, madame Geneviève Duguay, auprès de l'organisme Loisir et Sport Montérégie, notamment, à leur assemblée générale annuelle du 9 juin 2011 à compter de 19h00 à Candiac.

**Adoptée à l'unanimité**

**10.1.6 Mandat concernant le projet d'aménagement du Parc Chamtoise (Phase I)**

**RÉSOLUTION 2011-05-144**

Il est proposé par madame Danielle Lajeunesse, appuyé par madame Martine Lizotte, et résolu :

**Que** le Conseil municipal mandate messieurs Marc Béland, Darren Cano et Jonathan Chalifoux, respectivement inspecteur municipal, adjoint à l'inspecteur et Élu municipal, pour compléter l'étude et faire les recommandations nécessaires au Conseil municipal en regard de la phase I pour les 0-5 ans en 2011 du projet d'aménagement du Parc Chamtoise.

**Adoptée à l'unanimité**

**11 LOISIRS CULTURELS**

**11.1 Bibliothèque**

**a) Rapport du comité**

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte, commente et dépose les statistiques mensuelles de mars 2011. La décision suivante en découle :

\* \* \* \* \*

**11.2 Maison de la Culture**

**11.2.1 Rapport du Comité et autorisation de dépenses**

L'Élue responsable, madame Martine Lizotte, fait rapport verbal des dernières activités et celles à venir, les décisions suivantes en découlent:

**RÉSOLUTION 2011-05-145**

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise des dépenses estimées à 12 290 \$ taxes applicables en sus si nécessaire pour la Maison de la Culture, comme suit :

	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
	Personnel à l'accueil	280 \$
	Cachet artiste	11 000 \$
	Impression (document commandité)	500 \$
	Régie technique	400 \$
	Frais de déplacement	110 \$

**Adoptée à l'unanimité**

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

### 11.2.2 Parcours des Arts du Richelieu 2011

#### RÉSOLUTION 2011-05-146

Il est proposé par madame Martine Lizotte, appuyé par monsieur Alexandre Saint-Jacques, et résolu :

**Que** le Conseil municipal autorise, comme par les années passées pour les artistes du territoire municipal de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et inscrits en tant que participants au parcours des Arts du Richelieu 2011 (24, 25, 26 juin, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juillet), une contribution de 50 \$ par artiste.

**Adoptée à l'unanimité**

### 12 AFFAIRE(S) NOUVELLE(S)

Le Maire et des Membres du Conseil municipal entretiennent le public concernant Internet rural haute vitesse, le souper spaghetti bénéfique du soccer le 7 mai, le souper spaghetti de l'Âge d'Or, le projet CPE. Le point 10.1.6 est ajouté à même le rapport de l'Élue responsable en loisirs, parcs et terrain de jeux, madame Danielle Lajeunesse, concernant le projet d'aménagement du Parc Chamtoise.

\* \* \* \* \*

### 13 PÉRIODE DE QUESTION(S)

Le Maire et son Conseil procèdent à la période de questions à l'intention des personnes présentes, laquelle période débute à 21h50 et porte sur : commentaires sur le rapport du coroner (accident de 2007), chemins fermés, ponceau, permis abattage d'arbres, panneaux routiers d'arrêt et signalisation, taxe d'assise, entreprise pour contrôle des animaux, bruit, fosse septique et référence pour ménage.

\* \* \* \* \*

### 14 CORRESPONDANCES : (reçues le)

6 avril **Direction régionale de la Montérégie du MAMROT** : En Montérégie, un adulte sur deux (55%) et un enfant sur cinq (20%) souffrent d'embonpoint ou d'obésité. Ces personnes présentant un surplus de poids sont plus à risque de diabète, d'hypertension, de maladies cardiaques et de certains cancers. En Montérégie comme dans la province, les maladies de l'appareil circulatoire et le cancer comptent, à eux seuls, pour plus de 60% des décès. Pour la première fois, en raison de la prévalence de l'obésité, l'espérance de vie des enfants qui naîtront à partir de 2012 risque d'être inférieure à celle de la génération précédente. En 2006, le *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids* a été déposé par le Gouvernement du Québec pour renverser cette tendance. Le *Plan* vise à améliorer la qualité de vie en permettant de vivre dans des environnements favorisant l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie, un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. La CRÉ Montérégie Est a signé avec six autres partenaires une entente administrative pour le développement de saines habitudes de vie sur son territoire; l'entente prévoit notamment la mise sur pied d'un fonds d'aide financière réservé aux projets locaux et régionaux en saines habitudes de vie. Les municipalités sont invitées à poursuivre et accroître les initiatives favorables aux saines habitudes de vie, dans la foulée de la tournée des ambassadeurs en Montérégie, Robert Sabourin, directeur régional du MAMROT, Jocelyne Sauvé, m.d., directrice de santé publique de l'ASSS Montérégie et Patrick Sabourin, directeur général de la CRÉ Montérégie Est.

#### **MRC de La Vallée-du-Richelieu :**

7 avril résolution d'appui à la Garde côtière canadienne pour que les municipalités de du territoire de la MRC soutiennent financièrement l'unité 16 – Vallée du Richelieu de la Garde côtière canadienne. La Municipalité a contribué pour 100 \$ en 2011 (même montant qu'en 2010);

11 avril règlement n° 46-10-1.1 modifiant le règlement n° 46-1- relatif au règlement de contrôle intérimaire sur la protection des bois;

11 avril projet de règlement n° 32-11-10 modifiant le Schéma d'aménagement et le document d'accompagnement sur la nature des modifications;

14 avril états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2010

15 avril exemplaire de l'entente signée par les municipalités participantes (Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Jean-Baptiste) au service de prévention incendie dispensé par la MRC de La Vallée-du-Richelieu.

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2011

- 7 avril **M<sup>e</sup> Pierre Lévesque** : 1<sup>e</sup> copie du contrat d'achat le 17 mars 2011 par la Municipalité du lot P-2 (vente par Mercier Jeannotte) inscrit au Livre foncier de la circonscription foncière de Verchères sous le numéro 17 976 574 du Bureau de la Publicité des droits.
- 11 avril **Forum jeunesse Montérégie** : 5<sup>e</sup> édition du concours *Je prends ma place* qui vise à reconnaître, valoriser, promouvoir et récompenser l'engagement bénévole de jeunes de 18 à 35 ans en Montérégie Est et qui représente un excellent moyen d'encourager la relève citoyenne, de susciter des relations intergénérationnelles harmonieuses et de favoriser chez les jeunes un sentiment d'appartenance à leur communauté. Le concours s'adresse aux jeunes qui ont accompli bénévolement des activités d'implication sociale ou politique ayant contribué à dynamiser leur communauté. Les jeunes intéressés ont jusqu'au 13 mai 2011 pour soumettre leur candidature et peuvent obtenir le formulaire d'inscription et tous les détails du concours au [www.fjme.ca](http://www.fjme.ca). Au terme de ce concours, 3 bourses de 1 000 \$ seront remises : *Implication sociale, Implication politique et Personnalité Montérégie Est*.
- 26 avril **Roland Laliberté** : remerciements à la Municipalité pour l'honneur décerné en avril dernier au titre de bénévole de l'année. Monsieur Laliberté se dit touché et qu'il tâchera de continuer le plus longtemps possible.
- MRC de Marguerite-D'Youville :**
- 28 avril **Concernant le transport adapté** : rapport 2010 sur l'information stratégique et statistique, rapport annuel 2010, rapport du vérificateur – états financiers 2010,
- Concernant l'écocentre**: résolution concernant la tarification à l'écocentre
- 28 avril **Garde côtière auxiliaire canadienne inc.** : lettre de remerciement pour la contribution financière 2011.
- 2 mai **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport** : 6<sup>e</sup> édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active du 5 au 8 mai 2011.

## 15 PROCHAINES RENCONTRES

Caucus à huis clos  
Séance ordinaire publique

Mercredi, 1<sup>er</sup> juin 2011 – 19h00  
Mardi, 7 juin 2011 – 20h00

\* \* \* \* \*

## 16 LEVÉE DE LA SÉANCE

### RÉSOLUTION 2011-05-147

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion proposée par madame Martine Lizotte, appuyée par madame Danielle Lajeunesse, la séance est levée à 22 :40 heures.

**Adoptée à l'unanimité**

### Certificat de crédits suffisants

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et/ou affectations de surplus et/ou de réserves et/ou transferts autorisés par le Conseil municipal au cours de la présente séance.

---

**Martin Lévesque,**  
Maire

---

**Élise Guertin,**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière